



Fédération Française  
de Spéléologie

Comité Départemental Spéléologie

ardèche

## BOURSE CDS 07

### POURQUOI

Afin de soutenir la réalisation de projets d'explorations spéléologique dont l'intérêt et l'ampleur nécessitent une aide financière, le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche a mis en place une ligne budgétaire.

### QUI PEUT BENEFICIER DE CETTE AIDE ?

Tout clubs affiliés ou non au CDS 07, dans la limite d'une seule demande par an pour un même demandeur. Le projet présenté doit être fédérateur et pour cela il doit rassembler au moins deux clubs ardéchois différents ou présenter un intérêt collectif. L'implication fédérale du club demandeur pourra également être prise en compte. Le projet doit être effectif dans l'année suite à la demande.

### DEMARCHE A EFFECTUER

Présenter le projet et la structure porteuse accompagné d'un budget prévisionnel avant le mois de décembre. Le Conseil d'Administration du CDS 07 décidera alors des montants alloués à chaque demande.

### MONTANT DE L'AIDE

Il dépend du nombre de dossier en rapport avec la ligne budgétaire globale consacré par le CDS 07 à cette bourse, de l'intérêt de l'action envisagé et du budget prévisionnel. Le paiement de l'aide sera effectif pour moitié lors de la décision du CDS 07 et finalisé lors de la réception de l'article pour TUBES. En cas de non réalisation du projet présenté, le demandeur s'engage à rembourser intégralement les sommes allouées par le CDS 07.

### EN CONTREPARTIE

Le demandeur s'engage à publier un compte rendu dans un délai maximum d'un an après sa réalisation, dans le bulletin annuel du CDS 07 : TUBES



www.cds07.fr

130 chemin du cirque de Gens - 07120 CHAUZON

06 37 12 85 40 / [cds.07@wanadoo.fr](mailto:cds.07@wanadoo.fr)

Agréée Jeunesse et Sport, Sécurité Civile et Protection de l'Environnement

Code APE : 9312 Z / N° SIRET : 432 137 800 00012

[www.ffspeleo.fr](http://www.ffspeleo.fr)